

OVNI ON LINE



La correspondance animée : outil multimédia d'apprentissages et de remédiation.

Anne-Marie Noel

Enseignante du service de pédiatrie
de l'hôpital d'Argenteuil

Renaud Taillard

Coordonnateur ULIS du collège
C. Claudel de Montigny-lès-Cormeilles

Le projet de correspondance animée a pour principe la réalisation d'une série de courts épisodes de films d'animation.

Ces épisodes seront réalisés en alternance par les élèves de deux établissements différents.

Cette correspondance a été initiée à la suite de l'hospitalisation d'une élève de l'ULIS du collège Camille Claudel au sein du service pédiatrique de l'hôpital Victor Dupouy d'Argenteuil.

D'abord centrée sur un échange de travaux et une liaison entre la classe d'origine et celle de l'hôpital, cette correspondance a donné lieu à de petites productions audio et vidéo échangées par mail.

De cette expérience bénéfique pour les élèves des deux dispositifs est née l'idée de mettre en place un projet annuel, basé sur la communication et l'interaction entre les deux classes.

Ce projet est construit de manière à prendre en compte une double contrainte liée aux modes de scolarisation des deux publics concernés :

- l'hétérogénéité des élèves accueillis au sein des deux dispositifs : chacun doit

trouver sa place au sein du projet en fonction de ses besoins, de ses capacités et de ses compétences ;

- la durée du séjour des élèves accueillis dans service de pédiatrie : les modalités prévues permettront de créer une dynamique collective et un échange pendant et après l'hospitalisation.

SOMMAIRE

Choix du film d'animation et enjeux	2
Objectifs et cadre partenarial	3
Etapes et calendrier	4
Trame narrative des épisodes	5
Annexes	6

La correspondance animée sera mise en ligne, au fur et à mesure de l'avancement du projet, sur deux sites distincts :

- le blog de la classe de l'hôpital Victor Dupouy d'Argenteuil :

<http://blog.crdp-versailles.fr/classevdupouyargenteuil/index.php/>

- le site du collège Camille Claudel de Montigny-lès-Cormeilles (rubrique ULIS) :

<http://www.clg-claudel-montigny.ac-versailles.fr/>



POURQUOI CHOISIR LE CINÉMA D'ANIMATION COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGES ?

1) Qu'est-ce que le cinéma d'animation ?

Le cinéma d'animation est une illusion d'optique destinée à recréer le mouvement.

Des images fixes, presque identiques, se succèdent plus ou moins vite et notre cerveau interprète ce défilé comme un mouvement continu.

C'est pour cela que l'on parle souvent de cinéma « image par image ».

Pour créer de telles suites d'images, il existe toutes sortes de techniques, dont la plupart sont accessibles à des enfants d'âge scolaire.

2) Intérêts pédagogiques du genre.

Le cinéma d'animation n'est évidemment pas une discipline figurant aux programmes de l'école primaire et du collège.

Il est présenté ici comme un projet fédérateur de plusieurs autres disciplines : maîtrise de la langue, arts visuels, histoire des arts, mathématiques.

Tantôt il servira d'introduction pour de nouveaux sujets d'étude, tantôt il

permettra la mise en pratique de techniques déjà connues des élèves.

L'intérêt de la pédagogie par projet est donc double :

- donner un sens et une réalité tangible aux compétences acquises par les élèves, et donc les renforcer, au travers de réalisations valorisantes ;

- fournir des situations favorisant l'acquisition de nouvelles compétences.

3) Avantages de la démarche :

Le monde des images fait partie intégrante de la culture des enfants et des adolescents, ce qui favorise leur adhésion au projet.

Rendre acteurs les élèves concernés dans un domaine où ils sont plus généralement consommateurs leur permettra d'accroître leur regard critique.

La multitude des compétences travaillées offre une souplesse de différenciation pédagogique importante compte-tenu des publics concernés et des modalités de scolarisation des élèves.

Enjeux du projet.

Le film d'animation est un document multimédia, c'est-à-dire qu'il combine des éléments visuels et sonores.

La fabrication d'un film d'animation est un projet pluridisciplinaire.

Tous les élèves, quel que soit leur âge ou leur niveau, peuvent intégrer le projet en fonction de leurs capacités, de leurs compétences et du temps dont ils disposent.

Il n'est pas nécessaire que tous participent à la réalisation de chaque étape.

Il incombe aux enseignants de déterminer celles qui seront porteuses d'apprentissages pour chacun d'entre eux.

C'est une situation de création authentique qui va donc être porteuse de sens pour les élèves.

Ce projet nécessite un échange constant entre les élèves des deux classes.

Ensemble, par mails interposés, ils vont devoir : créer une histoire en respectant la contrainte donnée, rédiger un scénario par épisode et bâtir un storyboard, modéliser des personnages, fabriquer des décors, tourner les différentes scènes, monter le film.

Objectifs Pédagogiques

Compétences spécifiques visées.

1. Caractériser le cinéma d'animation en tant que genre cinématographique :

- visionner des courts-métrages d'animation ;
- caractériser les aspects formels ;
- décrire oralement une image.

2. Produire des écrits variés :

- rédiger un mail ;
- produire un scénario ;
- écrire des dialogues ;
- élaborer un story-board.

3. Concevoir et construire des décors et des personnages :

- dessiner une scène du story-board ;
- fabriquer le décor correspondant ;
- fabriquer des personnages et les articuler ;
- créer une mise en scène.

4. S'initier aux techniques de prise de vue à l'aide d'un appareil photo ou d'une caméra numérique :

- réaliser le cadrage pour une prise de vue ;
- gérer la luminosité ;
- établir une mise au point ;
- capturer l'image et la conserver.

5. S'initier au traitement de l'image à l'aide d'un logiciel de montage :

- capturer une suite d'images et la monter en plan animé ;
- découper un plan, le ralentir ou l'accélérer ;
- ajouter des effets de titrages, de transitions et des effets audio.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET :

- découvrir une technique d'animation et la reproduire pour créer son propre film ;

- développer la pratique de correspondance écrite via l'échange de mails et de commentaires sur le blog de l'hôpital et le site du collège.

Compétences transversales visées pour l'ensemble des élèves :

- s'impliquer dans un projet collectif, échanger et collaborer avec les autres, développer l'autonomie, porter un regard critique sur son travail ;

- TUIIC : Domaines 1, 3 et 5 du B2i selon le niveau de chaque élève (cf. Annexe).

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :

Production d'écrits (Synopsis et storyboard) :

- utiliser ses connaissances pour rédiger un texte, l'améliorer en utilisant des outils variés.

Arts visuels : modelage des personnages, création des décors, réalisation des prises de vue :

- produire des images en visant la maîtrise des effets et du sens, expérimenter des matériaux ;

- combiner plusieurs opérations plastiques pour réaliser une production collective en deux ou trois dimensions ;

- organiser des images en utilisant le cadrage et l'échelle des plans dans une attention narrative.

Un instrument de validation des compétences

Le projet de correspondance animée permet de travailler sur différents piliers de compétences du socle commun.

Domaine 1 : Maîtrise de la langue

Productions d'écrits, lecture orale et écrite, mémorisation, outils de la langue

Domaine 3 : Culture scientifique

En découverte du monde : devant/derrière et avant/après, notions d'optique, les sources lumineuses... Mathématiques : mesures de durées, calcul du nombre d'images à réaliser, notion de perspective et d'échelle.

Domaine 4 : Maîtrise des techniques usuelles de la communication

De nombreux items du B2i seront abordés (cf.annexe).

Domaine 5 : Culture humaniste

1. Arts visuels.

2. Histoire des arts : histoire du cinéma et de la photographie, évolution des techniques d'animation.

Individualisation des objectifs :

Le présent catalogue des objectifs constitue un corpus dans lequel seront choisis les objectifs visés pour chaque élève en fonction de ses capacités et de ses besoins.

Cadre partenarial

Le projet appelle des niveaux de partenariat différents au sein des deux dispositifs.

Au sein de la classe de l'hôpital, l'enseignante spécialisée travaillera en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants du service (Marjorie Crusson) pour mettre en oeuvre le tournage des épisodes : aide à la construction des décors et personnages, aide à l'animation et au tournage des scènes...

Au sein du collège, le projet impliquera une collaboration entre l'enseignant spécialisé du dispositif, les Auxiliaires de Vie Scolaire (F. Sakho, A. Cheklat) et les professeurs d'Arts Plastiques des classes de référence des élèves de l'ULIS.

Une diffusion des épisodes est prévue en mai à l'occasion de l'exposition municipale intitulée «Ca bouge» et également dans le cadre des expositions temporaires de la bibliothèque municipale Jacques Prévert (juin 2012) de Montigny.

Calendrier prévisionnel.	Septembre octobre 2011.	Octobre décembre 2011.	Janvier juin 2012.
<p>Le projet se déroulera de la rentrée des vacances de Toussaint jusqu'au mois de juin 2012.</p>	<p>Echange de mails et de dessins entre les élèves de l'Ulis du collège et leur camarade hospitalisée.</p> <p>Elaboration du projet de correspondance animée entre les enseignants des deux structures.</p> <p>Définition d'une situation initiale et d'une trame narrative des épisodes.</p>	<p>Réalisation de l'épisode pilote.</p> <p>Echange sur l'animation réalisée (via le blog de la classe de l'hôpital).</p> <p>Réalisation de l'épisode 1 (hôpital).</p> <p>Réalisation de l'épisode 2 par les élèves du collège.</p> <p>Réunion de régulation du projet entre les deux enseignants.</p>	<p>Réalisation de deux épisodes par la classe de l'hôpital.</p> <p>Réalisation de deux épisodes par les élèves du collège.</p> <p>Echanges via le blog après chaque mise en ligne d'épisodes.</p> <p>Réunion de régulation du projet entre les deux enseignants.</p> <p>Programmation de la réalisation de l'épisode final en commun.</p> <p>Diffusion de la correspondance animée à la bibliothèque de Montigny, à la fête des écoles et aux portes ouvertes de l'établissement.</p>

Les différentes étapes du projet.

• En amont du projet :

Définir les objectifs pédagogiques et les compétences visées.

Anticiper les contraintes techniques :

- dresser l'inventaire des besoins matériels ;
- installer le plateau de tournage ;
- tester le dispositif de tournage et d'enregistrement ;
- planifier les différentes étapes du projet.

• Au début du projet :

- susciter l'envie des élèves en montrant des animations : extraits célèbres, autres productions scolaires, fabrication d'objets optiques ;
- familiariser les élèves avec les différents outils informatiques.

• Pendant le projet :

Elaboration du scénario des épisodes : situation initiale, étapes, dénouement.

Découpage du scénario en storyboard :

- choisir les différents plans ;
- définir une mise en scène ;
- élaborer dialogues et narration.

Construction des décors et des personnages.

Tournage :

- installation et réglages de la caméra ;
- réalisation des prises de vue.

Montage :

- importation des images ;
- insertions additionnelles des bruitages, des voix, de la musique, titrage des clips ;
- exportation du film finalisé dans le format choisi pour la diffusion.

Diffusion sur le blog de l'hôpital et le site du collège.

Création d'un DVD regroupant la correspondance animée intégrale.

Financement du projet.

Le financement du projet se réalisera sur les budgets respectifs de chaque dispositif.

Un échange et un prêt de matériel sera favorisé. Le coût estimé du projet est de 450 euros :

- 150 euros pour l'Ulis ;
- 300 euros pour l'hôpital.

Ce budget sera consacré à l'achat des différents éléments nécessaires à la fabrication des décors et des personnages.

Il sera également utilisé pour l'acquisition du matériel indispensable au tournage (câbles, micro, logiciels...).

Trame narrative des épisodes

Afin de favoriser la créativité des élèves concernés par le projet de correspondance animée, nous avons opté pour la définition d'un schéma du récit qui balise le thème des épisodes à réaliser.

Ce cadre doit permettre d'élaborer des épisodes allant d'une trentaine de secondes à une minute. Chacun d'entre eux se conclura par une contrainte narrative permettant de situer et de caractériser l'action principale à venir.

Episodes	Contenu des épisodes	Dispositif	Contrainte posée en fin d'épisode
1. Générique	Présentation des personnages.	Collège	-
2. Ordre de mission	Pour préparer la noce entre un roi extraterrestre et une princesse terrienne, des agents de la planète sont envoyés sur terre pour chercher les éléments indispensables au mariage.	Hôpital	Voyage vers la terre
3. Le voyage intergalactique	Durant le voyage, les deux explorateurs extraterrestres conversent sur le thème : C'est comment la terre ?	Collège	Atterrissage dans la neige
4. L'atterrissage	La soucoupe volante atterrit en Laponie. Les explorateurs rencontrent le père Noël qui leur indique où trouver la soie nécessaire à la confection de la robe de mariée.	Hôpital	Aller en Inde chercher de la soie
5. Voyage en Inde	A l'occasion de leur recherche du textile adéquate, le vendeur de soie leur indique où se rendre pour trouver les chaussures de la mariée.	Collège	Se rendre en Italie pour trouver des chaussures.
6. Voyage en Italie	Recherche de la paire de chaussures idéale. Le chausseur italien indique où se rendre pour trouver la pièce montée.	Hôpital	Se rendre en France pour trouver la pièce montée.
7. Voyage en France	Les deux extraterrestres se mettent en quête d'un pâtissier pour concevoir la pièce montée. Il leur indique où trouver les perles voulus par leur princesse.	Collège	Aller à Tahiti pour trouver des perles.
8. Voyage à Tahiti	La soucoupe volante atterrit à Tahiti. Les extraterrestres explorent la plage à la recherche des perles nécessaires à confectionner les bijoux de la princesse.	Hôpital	Retourner sur la planète d'origine pour la noce.
9. Retour intergalactique	Les explorateurs retrouvent sur leur planète à bord de leur soucoupe volante et font le bilan de leurs aventures sur Terre.	Collège	Etre à l'heure pour le mariage
10. Le mariage	La cérémonie peut avoir lieu avec les éléments rapportés du voyage sur terre. Le roi épouse la princesse.	Hôpital Collège	-

Bibliographie.

Réaliser un film d'animation en classe : guide pédagogique
Pailharey, Claire. CRDP de Bourgogne / Educagri, 2008.

Réaliser un film d'animation à l'école.
<http://ien-saverne.site.ac-strasbourg.fr/spip.php?article184>

Le cinéma d'animation.
primatice.phpnet.org/telecharger_document.php?c=93



Suivre le déroulement de la correspondance animée, visionner les épisodes, lire les commentaires et donner son point de vue :

- sur le blog de la classe de l'hôpital Victor Dupouy Argenteuil : <http://blog.crdp-versailles.fr/classevdupouyargenteuil/index.php/>
- sur le site du collège Camille Claudel de Montigny-lès-Cormeilles (rubrique ULIS) : <http://www.clg-claudel-montigny.ac-versailles.fr/>

ANNEXES

Liste des documents annexés :

- | | |
|---|---------|
| 1. Inventaire des besoins | page 7 |
| 2. Compétences du B2i par niveau | page 8 |
| 3. Compétences du socle commun | page 9 |
| 4. Matrice story-board | page 10 |
| 5. Matrice scénario d'épisode | page 11 |
| 6. Plaquette de présentation
de l'école à l'hôpital V.Dupouy | page 12 |
| 7. Plaquette présentation ULIS Claudel | page 13 |

Annexe 1

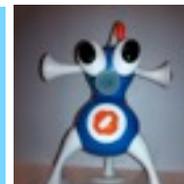
Inventaire des besoins.



Matériel informatique	ordinateurs appareils photo numériques caméras logiciels de capture d'images et de montage micros
Matériel pour la création des décors et des personnages	papiers de différents types peinture, feutres, crayons de couleur, encres argile, pâte à sel pâte fixante pâte à modeler cartons colle vernis scotch instruments de découpe jouets et accessoires divers ...
Matériel pédagogique	tutoriels fiches d'aide pour le tournage et le montage

Annexe 2

Compétences du B2i par niveau.



	Niveau école	Niveau collège	Niveau lycée
Domaine 1 S'approprier un environnement informatique de travail	<ul style="list-style-type: none">- désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique utilisé et savoir à quoi ils servent ;- allumer et éteindre l'équipement informatique; savoir lancer et quitter un logiciel ;- déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider ;- accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.	<ul style="list-style-type: none">- accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail ;- organiser mes espaces de stockage, faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...);- lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification.	<ul style="list-style-type: none">- choisir les services, matériels et logiciels adaptés à ses besoins ;- savoir s'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).
Domaine 3 Créer, produire, traiter, exploiter des données	<ul style="list-style-type: none">- produire et modifier un texte, une image ou un son ;- utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer ;- les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer ;- regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son ;- regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.	<ul style="list-style-type: none">- regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...);- traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.	<ul style="list-style-type: none">- savoir créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable ;- savoir publier un document numérique sur un espace approprié.
Domaine 5 Communiquer, échanger	<ul style="list-style-type: none">- envoyer et recevoir un message ;- savoir dire de qui provient un message et à qui il est adressé ;- trouver le sujet d'un message ;- trouver la date d'envoi d'un message.	<ul style="list-style-type: none">- ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication ;- envoyer ou publier un message avec un fichier joint.	<ul style="list-style-type: none">- choisir le service de communication selon mes besoins ;- adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.



Compétences du socle commun (hors B2i).

LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

- avoir un comportement responsable ;
- respecter les règles de la vie collective (palier 2 et 3) ;
- comprendre l'importance du respect mutuel (palier 3).

L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome

- respecter des consignes simples en autonomie; être persévérant dans toutes les activités ; commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples (palier2).

Faire preuve d'initiative

- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif (palier 2) ;
- s'engager dans un projet individuel, s'intégrer et coopérer dans un projet collectif, manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement, assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions (palier 3).

Etre acteur de son parcours de formation

- savoir s'autoévaluer, être capable de décrire ses intérêts, ses compétences, ses acquis (palier 3).

Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations

- être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles (palier 3).

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dire

- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié (paliers 1 et 2) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral ; prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue (palier 2) ;
- formuler clairement un propos simple ; participer à un débat, à un échange verbal (palier 3).

Lire

- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus (palier 1) ;
- lire avec aisance (palier 2) ;
- Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi (palier 3).

Ecrire

- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court, écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes (palier 1) ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire, rédiger un texte d'une quinzaine de lignes en utilisant ses connaissances en grammaire et vocabulaire (palier 2) ;
- rédiger un texte bref, cohérent, ponctué, à partir de consignes données, utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte (palier3).

Vocabulaire

- utiliser des mots précis pour s'exprimer ; Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique (palier 1 et 2).

Orthographe

- maîtriser l'orthographe grammaticale, lexicale - Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes, lors de sa rédaction ou de sa dictée en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire (palier 2).

LA CULTURE HUMANISTE

Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

- reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées ; pratiquer le dessin et diverses formes d'expression visuelles et plastiques ; inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques à visée artistique ou expressive (palier 2).

Lire et pratiquer différents langages

- lire et pratiquer différents langages : textes, graphiques, cartes, images, musique ; connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire et artistique (palier 3).

Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité

- être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique ; manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques (palier 3).

LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHEMATIQUES

Grandeurs et mesure

- utiliser les unités de mesures usuelles, résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions (palier 2) ;
- réaliser des mesures (longueurs, durées...), calculer des valeurs (palier 3).

Géométrie

- construire des figures planes avec précision à l'aide de la règle et de l'équerre (palier 2) ;
- connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace (palier 3).

Nombres et calcul

- calculer mentalement en utilisant les 4 opérations, estimer l'ordre de grandeur d'un résultat, restituer les tables de multiplication (palier 2) ;
- connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux, fractionnaires. Mener à bien un calcul (palier 3).

Présentation de la classe de l'hôpital Victor Dupouy d'Argenteuil.

Les missions de l'enseignant

- Assurer la continuité des apprentissages :
 - prendre contact avec les établissements d'origine ;
 - veiller à ce que le retour en milieu scolaire ordinaire s'effectue dans les meilleures conditions.
- Travailler en équipe :
 - échanger avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire pour ajuster son intervention en fonction du contexte médical et social dans lequel évolue l'enfant.
- Communiquer avec les familles :
 - rencontrer les parents pour les informer, les rassurer et les accompagner pour certaines démarches, surtout pour ceux dont les enfants souffrent de maladies chroniques ;
 - en cas de soins nécessitant un PAL, faire le lien avec l'école ;
 - contacter l'AFPA pour mettre en place une scolarisation à domicile si l'état de santé de l'enfant ne lui permet plus de fréquenter sa classe pendant une longue période.
- Proposer des situations d'enseignement adaptées aux capacités et besoins particuliers des élèves

La maladie peut avoir des répercussions sur les plans physique, relationnel, et cognitif. La durée d'hospitalisation étant généralement très courte, l'enseignant doit se montrer réactif et adapter sa pratique en permanence.

• Élaborer des projets individuels et collectifs

La fréquentation de l'école à l'hôpital est basée sur le volontariat. L'enfant est là pour recevoir des soins, il est la plupart du temps scolarisé normalement.

Il est donc nécessaire d'avoir rapidement une vision de la situation générale de l'élève (pathologie, durée prévue d'hospitalisation, niveau scolaire, contexte familial et social) mais également un premier aperçu de sa personnalité, de ses centres d'intérêt, ses passions, sa sensibilité...

Tous ces éléments servent des points d'appui pour élaborer des projets personnalisés pouvant s'intégrer à un projet collectif.

Le service de pédiatrie

Le service est dirigé par le Dr Anne-Marie Colin Gorsky.

Il accueille des enfants de la naissance à 18 ans ; dispose de 21 lits dont deux chambres avec sas et 19 lits répartis selon les besoins entre les nourrissons et les «grands enfants».

A cela viennent s'ajouter deux lits d'hospitalisation de jour et un lit de réanimation.



Pathologies traitées

C'est un service de pédiatrie générale qui de ce fait est amené à traiter des pathologies très diverses dans les domaines suivants :

- la pneumologie (bronchiolite, pneumopathie, asthme...);
- l'urologie (pyélonéphrite...);
- l'endocrinologie (découverte et suivi de diabète, syndrome néphrotique);
- la gastrologie (gastro-entérite, déshydratation, occlusion, maladie de Crohn...);
- l'oncologie (découverte de cancer, chimiothérapie, aplasie...);
- la neurologie (méningite, convulsions...);
- la chirurgie (appendicectomie...);
- la psychiatrie (tentative de suicide, anorexie, dépression...).



Centre hospitalier Victor Dupouy

69 RUE DU LT.COLONEL PRUDHON
95107 Argenteuil



L'ÉCOLE

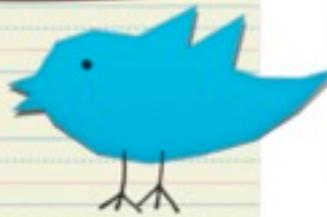
HÔPITAL
VICTOR DUPOUY



Anne-Marie NOEL
Enseignante spécialisée
Marjorie CRUSSON
Éducatrice de jeunes enfants

• Le blog de l'école de l'hôpital

<http://blog.crdp-versailles.fr/laclassevdpouyargenteuil/index.php/>



abcd

• Le lieu

L'école se situe dans les locaux de l'hôpital de jour, dans un local de 8m² initialement prévu pour être une chambre de nourrisson.



L'exiguïté du lieu crée des conditions de travail particulières car la classe ne peut pas accueillir plus de 5 élèves à la fois.

• Le fonctionnement

L'école fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 16h30. Elle reçoit des enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans.

Le nombre de prises en charge varie quotidiennement car la durée moyenne d'hospitalisation est de 3 jours. Néanmoins certains enfants selon leur pathologie sont amenés à rester entre 8 et 10 jours voire même à effectuer des séjours itératifs (cas de diabète, drépanocytose...)

L'enseignante intervient également auprès des élèves suivis à l'hôpital de jour pour des traitements lourds (chimiothérapie essentiellement).

LES TYPES DE PRISES EN CHARGE

Pendant la durée d'hospitalisation deux types de prises en charge peuvent être envisagés :

• LA SCOLARISATION AU SEIN DU GROUPE CLASSE

Le groupe classe correspond au mode d'enseignement habituel pour l'enfant.

Même si à l'école de l'hôpital, il va devoir intégrer un groupe hétérogène tant sur le plan de l'âge que du niveau scolaire, il va très vite retrouver les situations d'évaluation et d'échange qui lui sont familières.

Le besoin de rompre l'isolement et d'échanger avec ses pairs se fait sentir chez la plupart des élèves quel que soit leur âge.

Le regroupement en classe présente aussi l'avantage d'étendre le temps de scolarisation.

• LA SCOLARISATION INDIVIDUELLE

Elle concerne parfois les enfants atteints de maladies chroniques, ceux qui sont en chambre séparée, ceux qui présentent un risque de contagion, et évidemment ceux qui pour des raisons diverses ne souhaitent pas, au moins dans un premier temps, sortir de leur chambre ou se retrouver face aux autres.



Ce type de prises en charge oblige à faire des choix quant au temps accordé à chaque élève.

Un travail de collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants (Marjorie CRUSSON) permet d'optimiser le temps d'intervention de chacune et d'être toujours au plus près des besoins des enfants.

La pathologie et ses conséquences sur les capacités de concentration et la fatigabilité, les situations de conflit, l'insécurité des familles, la durée du séjour font partie des critères de prise en charge.

Annexe 7

Présentation du dispositif ULIS Collège Camille Claudel DE Montigny.



Les partenaires du dispositif.

Responsables administratifs et éducatifs :

- . Principal, Principal adjoint : ce sont les garants du dispositif ;
- . Conseiller Principal d'Education et adjoints de vie scolaire ;

Partenaires pédagogiques :

- . Professeurs des classes d'Inclusion ;
- . Enseignant coordonnateur du dispositif ;
- . Documentaliste ;
- . Conseillère d'Orientation Psychologue.

Partenaires du secteur Médico social :

- Médecin scolaire et Infirmière ;
- Services de soin extérieurs (CMP, CMPP, SESSAD...);
- Enseignant référent (liaison avec les services de la MDPH).

Quels parcours après l'U.L.I.S au collège ?

- . Poursuite de la scolarité en U.L.I.S Lycée Professionnel ;
- . en classe ordinaire et éventuellement dans le cadre d'enseignements adaptés en L.E.A (sur décision de la C.D.O.E.A) ;
- . en I.M.PRO.(Institut Médico-Educatif) ;

Les modalités de poursuite de scolarité sont étudiées en Equipe de Suivi de la Scolarisation, en tenant compte du projet, des besoins et des possibilités de chaque élève.

L'équipe de Suivi de Scolarisation (ESS).

L'ESS comprend nécessairement les parents, l'enseignant référent, les enseignants qui ont en charge sa scolarité, le chef d'établissement, le conseiller d'orientation-psychologue, ainsi que l'ensemble des personnes qui concourent à la mise en œuvre du PPS (éducateurs, personnels de santé, services de soins...).

L'ESS est réunie par l'enseignant référent au moins une fois par an. Ces réunions se tiennent dans l'établissement scolaire de référence de l'élève.

Sa mission est d'effectuer un état des besoins de l'élève en situation scolaire afin d'élaborer le Projet Personnalisé de Scolarisation de l'élève. Elle facilite sa mise en œuvre et assure, pour chaque élève, son suivi.

L'ESS s'assure que l'élève bénéficie des accompagnements et des aménagements particuliers que sa situation nécessite.

U.L.I.S

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Collège Camille Claudel
Montigny-lès-Cormeilles

Troubles des Fonctions Cognitives



<http://www.clg-claudel.net/>

Objectifs de scolarisation.

- . Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune ;
- . Assurer un parcours individualisé de formation sans rupture ;
- . Offrir à l'élève la possibilité de poursuivre des apprentissages scolaires adaptés au sein d'un établissement ordinaire de secteur ;
- . Favoriser les relations entre l'élève et les autres collégiens de son âge ;
- . Maintenir et consolider son autonomie personnelle et sociale pour préparer sa vie d'adulte ;
- . Préparer l'élève à accéder à des dispositifs de formation professionnelle adaptés à ses compétences

A qui s'adresse l'U.L.I.S ?

Le dispositif scolarise des élèves en situation de handicap entraînant des troubles importants des fonctions cognitives (T.F.C.).

Les élèves peuvent venir de CLIS, d'établissements spécialisés (IME, IMP, ITEP, hôpital de jour...) ou de classes ordinaires avec un PPS.

L'inspecteur d'Académie affecte les élèves orientés par la MDPH dans les différentes Ulis du département.

L'enseignant référent est chargé de mettre en œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation, d'en assurer le suivi et de proposer son aménagement à l'équipe pluri-disciplinaire de la C.D.A.P.H.

Chaque élève scolarisé dans l'ULIS bénéficie d'un PPS.

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) définit les modalités de déroulement de la scolarité de l'élève en précisant :

- la qualité et la nature des accompagnements nécessaires, notamment thérapeutiques ou rééducatifs ;
- les temps d'accompagnement avec une auxiliaire de vie scolaire ;
- le recours à un matériel pédagogique adapté.

Le PPS assure la cohérence d'ensemble du parcours scolaire de l'élève



Comment fonctionne le dispositif ?

C'est un dispositif dont le fonctionnement s'inscrit dans le projet d'établissement .

C'est un dispositif ouvert sur l'établissement scolaire et les autres classes de l'établissement.

C'est un dispositif qui implique une alternance entre des phases de scolarisation au sein de la classe de référence, de participation à des activités en lien avec les classes ordinaires et de regroupement pour des prises en charge pédagogiques spécifiques assurées par l'enseignant spécialisé chargé de l'U.L.I.S.

Les modalités de scolarisation et l'emploi du temps de chaque élève, en lien avec la classe de référence, sont organisés en fonction du Projet Personnalisé de Scolarisation de chaque élève et communiqués à l'enseignant référent.

Quels contenus d'enseignement ?

Selon le PPS de l'élève et le moment de son arrivée au sein du dispositif, le parcours scolaire en U.L.I.S pourra durer entre deux et quatre ans.

La scolarité est organisée dans le cadre des trois cycles du collège.

Les contenus d'enseignement sont définis en référence au socle commun de connaissances et de compétences.

Les modalités d'adaptation pédagogique choisies par l'enseignant selon les besoins spécifiques de chaque élève visent à rendre ces contenus accessibles.

Les élèves bénéficient d'un parcours de découverte des métiers et des formations. A partir de 14 ans, les élèves bénéficient de stages de découverte professionnelle. Un Projet Personnel d'Orientation (P.P.O.) est intégré au P.P.S.

À l'instar des autres élèves, les élèves scolarisés en Ulis sont détenteurs d'un Livret Personnel de Compétences (LPC).

